

SOLIDARNOSCI

NEWS

mensuel

Décembre 1990
N° 158

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski
15, Drève des Aubépines, 1332 Genval, Belgium
tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

LECH WALESIA PRESIDENT DE LA POLOGNE

Le 9 décembre 1990 Lech Walesa, l'ancien Président de Solidarnosc, a été élu Président de la République de Pologne avec environ 75% des suffrages, au second tour des élections présidentielles.

Il faut rappeler l'héritage du système monoparti. Tout d'abord, le système totalitaire ne permettait le développement d'aucune forme démocratique de vie publique. Au cours de cette dernière année le gouvernement post-communiste n'a pas encore réussi à reconstituer le pluralisme démocratique. En l'absence des partis politiques, a introduit, comme mesure transitoire, des modifications à la Constitution : pour être éligible, le candidat à la présidence devait présenter une liste d'au moins cent mille signatures d'électeurs comme preuve de soutien à sa candidature. Lors du premier tour d'élection du 25 novembre, aucun de six candidats n'a obtenu la majorité requise.

L'élection à la présidence de Lech Walesa donne un nouvel espoir à tous ceux qui durant la décennie écoulée se sont battus pour cette victoire. Mais ce n'est que le début. La tâche la plus importante est encore à fournir par le nouveau Président et tout le pays. Au nom de notre Syndicat, nous formulons les vœux de succès au Président et à tous ceux qui le soutiennent dans ses efforts pour créer une nouvelle Pologne démocratique.

UN NOUVEAU DEPART

Les principales thèses du programme de Lech Walesa.

La fonction présidentielle.

Le Président, élu par la nation au suffrage universel, est responsable devant la nation. Le rôle du Président est de fixer les orientations de la politique de l'Etat, en accord avec la volonté de la nation, de veiller à la justice, à la sécurité des citoyens, et de maintenir la stabilité intérieure et l'indépendance du pays. Durant la période transitoire, où la Diète n'émane pas totalement d'élections libres, la fonction présidentielle doit servir de modérateur entre la Société, le Parlement et le Gouvernement. Ce doit être une institution garantissant le développement de la démocratie politique et de l'autonomie territoriale, sans danger d'affaiblissement de l'Etat.

La politique intérieure.

Les organes du pouvoir et ceux de la sécurité des citoyens doivent agir dans le respect de la légalité. Les citoyens doivent être persuadés de l'égalité de tous devant la loi. On ne peut négliger plus longtemps ce sentiment général d'un manque de justice. Il faut que les gouvernements communistes passés rendent des comptes. Il faut réparer les torts, et rendre justice aux victimes de poursuites. On peut pardonner des fautes politiques anciennes à certaines personnes selon le principe d'une grâce, mais tous les reliquats du système antérieur doivent être supprimés de la vie publique. Renoncer à la revanche ne peut signifier que l'on tolère les privilèges et les profits, acquis illégalement. La Pologne doit redevenir un pays sûr, juste, tolérant, garantissant les droits des minorités nationales et religieuses.

La société polonaise du fait de son pluralisme politique,

requiert un meilleur ancrage du système de démocratie parlementaire. Il n'y a de place pour aucune préférence ni aucune domination d'un parti quelconque, ou d'un groupe informel de citoyens. La Constitution définit le régime d'Etat, le système de pouvoir et les compétences du Président. La nouvelle Constitution devrait être adoptée par le futur Parlement, issu au plus vite d'élections démocratiques.

Le Gouvernement formé par le Parlement et responsable devant le Parlement, administre l'Etat. Le programme du Gouvernement résulte du rapport des forces politiques au Parlement. Le Gouvernement doit disposer de pouvoirs suffisamment larges pour réaliser ce programme. Le Président propose la candidature d'un Premier Ministre, et dans des cas exceptionnels, il devrait avoir le droit de réunir le Conseil des Ministres et de diriger ses travaux.

L'activité de la société se réalise par l'intermédiaire des instances locales. Leurs pouvoirs doivent être élargis. Il faut définir précisément ce qui est de la compétence du gouvernement et de ses représentants sur le terrain, et ce que peut faire la commune. Les communes devraient disposer en toute autonomie de leur propre budget et de leur patrimoine. Il convient aussi d'édifier une représentation territoriale, à un échelon supérieur à celui de la commune. Il faut procéder à une nouvelle division territoriale du pays, rationnelle, en une dizaine de voïvodies, et ce en collaboration avec les instances locales.

L'armée est un élément indispensable de la défense de la

4^e P. 12007

souveraineté et de l'intégralité de l'Etat. La force de l'armée doit être telle qu'elle rende une invasion éventuelle de la Pologne, non payante pour un agresseur. L'état-major général de l'Armée Polonaise doit être l'unique centre de commandement de l'Armée Polonaise. Le type et l'origine de l'armement ne peut plus rendre les forces armées polonaises, dépendantes d'un approvisionnement extérieur, monopoliste. La formation des soldats doit renouer avec les traditions de la Pologne Indépendante. Les combattants, qui ont versé leur sang pour notre patrie et restent des soldats honoraires, doivent faire l'objet de soins particuliers. A l'avenir, le service dans l'armée devrait être professionnel, et fondé sur l'appel à des volontaires. Le Président doit être le commandant en chef des forces armées.

Le sentiment général est que la police n'assure pas aujourd'hui, la sécurité des citoyens. Ses anciennes connexions et le souvenir de son utilisation, afin d'étouffer les tendances démocratiques de la société, continuent de peser sur son image. Cette situation doit être rapidement améliorée; il faut continuer les changements organisationnels, former des cadres de spécialistes, patriotes, et moderniser l'équipement. L'armée, une police assainie, les gardes frontière et autres corps spéciaux, doivent retrouver le respect général. On exige des militaires et des policiers une loyauté absolue à l'égard de la République et un dévouement particulier. L'Etat doit leur assurer des salaires et des primes adéquats.

La politique économique.

L'économie de marché, fondée sur la propriété privée, s'est avérée dans le monde entier, être la seule solution pour assurer le développement de la société. Le marché, ce n'est pas seulement des marchandises, et des institutions, c'est avant tout les hommes, leur esprit d'entreprise, leur talent et leur capacité à prendre des risques. Il faut poursuivre les réformes structurelles, orientées vers le marché libre. La pratique de ces réformes, telle qu'elle s'est manifestée jusqu'à maintenant, demande cependant à être radicalement modifiée. Cela concerne en particulier : la privatisation des entreprises publiques, l'introduction d'un nouveau système fiscal, la création d'institutions financières, favorisant le développement de l'entreprises privée. Il est du devoir de l'Etat de créer les conditions juridiques et organisationnelles adéquates, ainsi que d'introduire les réformes. Ce n'est qu'après la stabilisation des mécanismes du marché, qu'il faudra limiter l'ingérence directe de l'Etat dans la gestion de l'économie. L'Etat doit fixer les orientations du développement de l'économie, augmenter les infrastructures et créer une protection sociale, pour les groupes économiquement les plus faibles. La stratégie de notre développement devrait se baser avant tout, sur le potentiel humain national.

Une privatisation rapide et l'autonomie des entreprises est la condition essentielle du succès de toutes les réformes. Il faut y procéder dans l'ensemble de l'économie, selon différents modèles, fondés aussi bien sur le principe de la vente que de la distribution du capital productif. Les entreprises nationalisées après la guerre, doivent être rendues à leurs propriétaires polonais, de droit. Le but de la privatisation est d'augmenter radicalement la rentabilité des entreprises, en y installant de véritables propriétaires (individuels ou collectifs) et d'augmenter le capital investi de ces entreprises. Il faut simultanément, restaurer l'institution du Trésor Public qui représente les droits de propriété du patrimoine public.

Les banques publiques constituent toujours un cartel monopoliste qu'il faut démanteler. Il faut également réactiver les institutions financières spécialisées, soutenant le développement de l'entreprise privée, telles : les hypothèques, les sociétés d'assurances, les garanties de crédit, les fonds de retraite. Il est indispensable de mettre en oeuvre au plus vite, de nouvelles procédures de crédit bancaire à faible taux d'intérêt, pour les entreprises productives, particulièrement celles qui ont un capital productif réduit. Il faut aussi le plus vite possible, supprimer les barrières formelles et les difficultés bureaucratiques, pour qu'afflue le capital étranger, investi dans des entreprises polonaises. Le nouveau système fiscal, semblable pour tous, devrait consister principalement en un impôt sur le revenu, des firmes, des exploitations et des citoyens, ainsi que d'une taxe sur la consommation.

L'agriculture aussi, doit être englobée dans l'économie de marché. Il faut la libérer des structures monopolistes, assurant l'approvisionnement en moyens de production et la vente, et la transformation des produits agricoles. La politique douanière et de crédit de l'Etat polonais doit protéger l'agriculteur polonais, des effets des politiques agricoles protectionnistes des Etats d'Europe occidentale. Le budget de l'Etat doit subventionner de façon transitoire, l'exploitation de certaines cultures, importantes pour la subsistance de la nation. Les exploitations publiques et coopératives doivent devenir autonomes, et être soumises aux mêmes règles que les exploitations individuelles. Il est indispensable de supprimer les barrières aux libres transactions sur la terre et d'assurer juridiquement la propriété des terres. Cela créera des conditions, favorisant le regroupement des petites exploitations, un unités de production plus importantes.

La coopération économique avec l'étranger devrait faciliter une production des entreprises polonaises, orientée vers l'exportation, et assurer un afflux de capital étranger, destiné à des actions conjointes. Le secteur du commerce extérieur devrait faire l'objet d'une décentralisation et d'une privatisation radicales.

La politique étrangère.

La Pologne s'était vue jusqu'ici imposer par la force, toutes les alliances politiques et militaires. Il faut les annuler. La situation internationale s'est complètement modifiée, et crée les possibilités de nouvelles alliances, conformes à la volonté de la nation et à la raison d'Etat polonaise. Nous devrions maintenant envisager la Pologne, comme située entre l'Europe occidentale en train de s'unifier et les nations de l'actuelle URSS, en train de recouvrer leur autonomie. La position de notre pays ne découle plus aujourd'hui, uniquement des rapports germano-soviétiques.

L'objectif courant le plus important de la politique étrangère est la réduction de la dette extérieure de la Pologne et la restauration de la crédibilité de paiement de notre pays. Cet endettement est la conséquence de la politique des décennies précédentes, des Etats occidentaux, consistant à diminuer l'agressivité des régimes communistes, par l'octroi de crédits sans conditions, en dépit de leur insolvabilité évidente. Il est donc fondé de demander une réduction importante de cet endettement, en le considérant comme le coût supporté par l'Occident, dans la lutte victorieuse contre le système communiste, menée en commun. Nous nous attendons à être aidés dans la résolution de ce problème, d'autant que la chute du

communisme mondial a fortement diminué les dépenses des Etats occidentaux, en matière d'armement.

La priorité à long terme de la politique étrangère polonaise devrait être l'adhésion de notre pays aux Communautés Européennes. Ce sera le meilleur garant de nos intérêts politiques et économiques. Dans ce but, nous devrions entrer au Conseil de l'Europe, accorder nos normes juridiques, économiques, techniques et écologiques aux normes européennes, et ratifier les conventions européennes. L'intégration économique et politique de la Pologne dans l'Europe occidentale en train de s'unifier, requiert pourtant beaucoup d'efforts et de temps. Nous ne pourrions obtenir notre entrée dans les Communautés Européennes, qu'après avoir sorti le pays de la crise et avoir réduit notre retard de développement, face aux pays occidentaux.

Une coopération entre partenaires à droits égaux, avec nos voisins, est indispensable. La lettre des évêques polonais aux évêques allemands il y a de cela vingt-cinq ans, est pour nous la meilleure indication de la manière dont nos rapports devraient s'établir avec toutes les nations avoisinantes. Dans l'élargissement de nos contacts avec les Allemands, nous devrions nous débarrasser des complexes historiques, et tendre à retrouver les traditions anciennes, séculaires, de coopération pacifique entre Polonais et Allemands.

Avec la Lituanie, la Biélorussie et l'Ukraine, il convient d'établir des rapports amicaux, naturels, en comprenant leur aversion historique envers la Pologne et les Polonais. Nous devrions les aider à édifier un Etat indépendant et à retrouver une identité nationale. Nous devrions engager et développer une coopération mutuelle, économique et culturelle.

Avec les Tchèques, les Slovaques et les Hongrois, il nous faut renforcer notre coopération politique et économique, amicale, de bon voisinage. Cette coopération doit s'appuyer sur un respect mutuel, total, de notre égalité, et se manifester par la réalisation d'accords internationaux, librement conclus. Nous considérons les frontières actuelles de la Pologne, avec tous ses voisins, comme immuables.

Avec l'URSS et la Russie, nous souhaitons maintenir de bonnes relations. Les conditions naturelles favorisent un développement sensible de notre coopération économique. Il faut seulement veiller à ce que les accords soient conclus librement et rapportent des profits aux deux parties.

Avec les Etats-Unis, nous nous efforcerons de resserrer notre coopération et notre amitié traditionnelle. Les Etats-Unis ont été le foyer principal de la lutte contre l'hitlérisme et le communisme. Depuis de nombreuses années, ils sont le promoteur des idées du respect des droits de l'homme. A la fin de la seconde guerre mondiale, ils ont aidé à la reconstruction de l'économie des pays de l'Europe occidentale, et ont assuré une paix mondiale durable. Nous considérons comme souhaitable, le maintien de la présence militaire des Etats-Unis en Europe, car elle influe positivement sur les processus de transformation politique, sur notre continent.

L'Extrême-Orient est une région du monde extrêmement développée, hors les Etats-Unis et l'Europe Occidentale, avec laquelle la Pologne devrait entretenir des contacts très larges. Les pays de la zone Pacifique devraient se trouver

dans le cercle de notre intérêt particulier.

La majeure partie de la population mondiale se trouve dans le Tiers-Monde, et vit dans la misère, dans des pays soumis à des dictatures. nous témoignerons notre solidarité, dans l'esprit des idéaux de Solidarnosc, aux nations asservies et nous participerons aux programmes d'aide internationaux. N'oublions pas que jusqu'à une date récente, nous avons besoin d'un appui moral et d'une aide pratique. Le respect des droits de l'homme sera le principal critère du développement de nos contacts, avec les différents pays.

La "Polonia" et l'émigration polonaise forment une part importante de la nation polonaise. Le maintien de liens avec les Polonais dispersés dans le monde entier, doit être un élément important de notre politique étrangère. La Pologne est la patrie de tous les Polonais. Nous devons aider nos compatriotes à l'Est à conserver leurs liens avec la culture nationale. L'émigration polonaise en Occident mérite notre reconnaissance, pour son acharnement à réclamer l'indépendance de la Patrie. Nous en appelons aujourd'hui à tous les Polonais à l'étranger, pour qu'ils nous aident de leurs capacités et de leur expérience, à reconstruire une Pologne Indépendante.

La politique sociale.

Le travail est la vocation de l'homme, la source de la richesse de la nation et de la force de l'Etat. Dans les conditions d'une économie assainie, le marché du travail sera le principal régulateur des rapports sociaux. Cela suscite un sentiment d'incertitude et de menace, dans de nombreux milieux. Au cours de la période transitoire, une ingérence accrue de l'Etat dans les problèmes d'emploi, est donc indispensable, et elle consistera avant tout, à faciliter la mobilité de la main-d'oeuvre et le changement de qualification des salariés. La fermeture des entreprises publiques en faillite doit être précédée de la création de nouveaux lieux de travail. Dans le secteur des services en particulier, on peut créer, avec des investissements réduits, un nombre important de postes de travail. Le chômage devrait être uniquement une phase transitoire entre l'ancien emploi et le nouveau, éventuellement pour démarrer sa propre entreprise. Le chômage de longue durée devrait avoir exclusivement un caractère endémique, destiné à protéger des paresseux. Les syndicats, en particulier le NSZZ Solidarnosc, ont les meilleures possibilités d'influer sur la résolution des problèmes des salariés.

Le système éducatif et d'enseignement supérieur demande à être fondamentalement étendu et modernisé. L'enseignement public dans son ensemble doit rester gratuit, et accessible à tous ceux qui le souhaitent et ont les capacités correspondantes. Les écoles privées peuvent prélever un paiement, mais doivent être soumises aux mêmes critères d'évaluation que l'école publique, et recevoir aussi un financement du budget de l'Etat, ou des instances locales. Les élèves doués, et particulièrement les étudiants, doivent avoir une chance véritable d'obtenir des bourses individuelles, financées par l'Etat et d'autres institutions. Il faut ouvrir à la jeune génération des perspectives de vie en Pologne, leur rendre confiance, leur montrer qu'il existe d'autres possibilités que l'émigration.

L'Etat doit reconstruire rapidement l'infrastructure des services de santé et un système de prestations sociales. A plus longue échéance, le système hospitalier, les dispen-

saires, les maisons de repos, le système d'assurances et le fonds de retraite devraient être décentralisés et gérés de manière autonome, ou bien privatisés. Les syndicats devraient avoir aussi une participation importante, au fonctionnement système de prestations sociales. Le soin des plus pauvres et des pensionnés devrait rester dans la gestion de l'Etat. Il faut augmenter l'aide aux infirmes et aux personnes âgées qui ont consacré les meilleures années de leur vie, à un travail honnête pour le bien de la Pologne. On ne peut accepter que ces gens soient condamnés à bénéficier uniquement, de la philanthropie.

L'arrêt de la catastrophe écologique, qui est la plus importante en Silésie et dans la région de Cracovie, exige une intervention immédiate de l'Etat et des instances locales. Il faut mettre de l'ordre dans la situation juridique et établir un système de contrôles et de sanctions. L'introduction de nouvelles technologies dans l'industrie et l'agriculture, qui réduisent radicalement la pollution de l'environnement, doit être favorisée par des allègements fiscaux.

Le budget de l'Etat doit financer la recherche scientifique et l'action culturelle. Les dépenses pour la science, l'enseignement, la culture et la santé, sont des investissements extrêmement rentables qui accroissent le capital humain de la nation. C'est pourquoi l'Etat devrait consacrer à ces actions, un pourcentage déterminé du revenu national, défini par la Diète dans le cadre d'une loi de budget, indépendamment de la situation de l'économie, et de la valeur absolue de ce revenu. Le mécénat direct de l'Etat à la création artistique et à l'action culturelle, devrait se limiter aux initiatives de la plus grande importance et à coût élevé. Le mécénat de l'Etat devrait être complété par un mécénat privé, avant tout par un système de fondations, bénéficiant à ce titre d'allègements fiscaux. Il faut libérer les mass-media de leur dépendance à l'égard du gouvernement, et les privatiser dans leur majorité.

Le logement est l'un des secteurs les plus négligés de la vie sociale. On ne pourra pas combler immédiatement les énormes déficits de logements. Il convient de généra-

liser les mécanismes du marché dans le secteur du logement, de privatiser les entreprises de construction publiques et de susciter leur développement, et de permettre simultanément aux personnes privées, d'obtenir un crédit et des allègements fiscaux pour ce type d'investissement. Il faut aussi aider à la création de nouvelles entreprises privées de construction, d'entreprises de matériaux de construction, ainsi que faciliter les crédits à l'équipement des terrains, destinés à la construction immobilière. L'Etat ne devrait pas s'occuper de construire des maisons, mais uniquement de créer les conditions adéquates, pour que chaque citoyen ait une chance réelle d'acquérir le logement qu'il désire.

Grâce au NSZZ Solidarnosc, nous avons vaincu le communisme et nous avons acquis la considération des autres nations. Maintenant, nous devons construire une nouvelle République, libre, démocratique et aisée. Nous devons rattraper un retard de cinquante ans de développement de notre pays. Nous devons gagner l'avenir de la Pologne dans une Europe en mutation. Nous disposons de l'éthique de Solidarnosc et de l'enseignement social de l'Eglise. Il est indispensable de susciter chez les gens, un comportement actif, la confiance dans leurs propres forces, la responsabilité de leur destin. Ce sont des gens dotés d'initiative qui créeront la nouvelle Pologne, des managers, des économistes, des techniciens, des producteurs, des banquiers.

La réelle participation de la société au gouvernement est indispensable, dans un pays libre. Il faut engager un programme d'éducation générale, à la vie en démocratie et en économie de marché. Cet enseignement doit porter sur la manière d'associer la nation au gouvernement du pays, et non sur le gouvernement par une élite. Le rôle des intellectuels et des enseignants éclairés, est d'élaborer ce programme, d'approfondir le savoir de la nation, de former correctement les jeunes cadres, de veiller à tirer parti de tous les talents. C'est ce dont la Pologne a besoin avant tout, pour rattraper l'Europe et le Monde. ■

La Commission Nationale de NSZZ Solidarnosc lors de sa réunion du 12 décembre 1990, avait accepté la démission de Lech Walesa de ses fonctions de Président du Syndicat.

Lech Walesa dirigeait notre organisation depuis le début, depuis la grève d'août 1980, quand il a pris la direction de Comité de Grève Interentreprise du Chantier Naval de Gdansk. Elu Président du Syndicat par les délégués au I-er Congrès National en 1981, il a conduit le Syndicat durant les années de délégalisation et de répressions, les années de lutte pour les droits syndicaux fondamentaux et humains jusqu'à la re-légalisation victorieuse en 1989.

En avril 1990, Lech Walesa est une fois encore élu Président de NSZZ Solidarnosc par le II-e Congrès National du Syndicat.

La Commission Nationale a décidé de convoquer en février 1991 le Congrès Extraordinaire des délégués qui va procéder à l'élection du nouveau Président. Jusqu'à cette date, les travaux du Syndicats seront dirigés par deux vice-présidents : Lech Kaczynski et Stefan Jurczak.

A tous nos Lecteurs et Amis à l'occasion de Fêtes de Noël et de Nouvel An, la Rédaction de NEWS-Solidarnosc souhaite beaucoup de joie et de bonheur !